



RELANCE DES DOSSIERS EN COURS

Au cours de la campagne municipale, nous avons par l'intermédiaire du site UCVB relancé les dossiers en cours. Bien que Monsieur Jean Pierre MEUR nous ait répondu, les réalisations à date sont inexistantes. Nous avons donc relancé par courriers les dossiers suivants :

- 373-14 énième courrier pour les nuisances provoquées par le magasin « Merveilles du Soleil », pour lequel nous avons reçu une réponse qui méritera d'être étudiée avec les riverains.
- 375-14 pour les clôtures de la Résidence du Plessis et la remise en peinture des transformateurs électriques.
- 376-14 afin de savoir quand seront réellement effectuées les mesures de bruit des aéro-nefs.
- 377-15 pour que les cars scolaires en attente à l'Escale arrêtent leur moteur à l'arrivée sur le parking, au lieu de les laisser tourner inutilement.

Ces trois derniers courriers restent à ce jour sans réponse.

LES EAUX PLUVIALES A LA VILLE DU BOIS

Suite aux inondations subies par les riverains de la Grande Rue, Place Beaulieu et abords de la RN20, nous avons décidé de contacter le Président du CLE Orge-Yvette (Commission Locale de l'Eau) afin de connaître les enjeux qui sont sous leur responsabilité, comprendre la hiérarchie de la gestion de l'eau, évoquer nos inquiétudes pour notre commune et entendre leurs solutions. Nous avons adressé un courrier en ce sens au Président, Monsieur Claude JUVANON, le 30 mai.

NOS ACTIONS LOCALES POUR LA GRATUITE DE L'AUTOROUTE A10 ENTRE LES ULIS ET LA BARRIERE DE ST ARNOULT EN YVELINES

La diminution du trafic de transit sur la RN20 ne peut passer que par la gratuité de cet axe périurbain. Les estimations du Conseil Général de l'Essonne approchent 30% du trafic qui pourrait utiliser l'A10 si celle-ci était gratuite.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans les actions menées par l'Association A10 Gratuite. Dernièrement, le 22 mai, une distribution de tracts a été organisée au péage de Dourdan, avec une forte participation des élus de l'Essonne et des Yvelines. (Voir l'article page suivante)

Nous avons en charge de rencontrer les Maires des communes jouxtant la RN20. Nous avons déjà été reçus par les Maires de Longpont, Montlhéry, Linas et St Germain les Arpajon. Prochainement, nous rencontrerons les Maires de Marcoussis, La Ville du Bois et notre Conseiller Général, Monsieur Jérôme CAUET. Cette campagne de mobilisation est prévue sur une année. Nous reprendrons contact avec les autres Maires prochainement.

La suite au verso...





Nous présentons nos affiches, demandons à ce qu'un article passe dans le journal Municipal, que notre vidéo soit présente sur le site internet Municipal, que la carte à poster au Président de la République puisse être disponible. L'accueil est largement positif et bon nombre de nos demandes sont acceptées.

DOURDAN

Les élus locaux mobilisés pour la gratuité de l'A10

A l'initiative de l'association "A10 Gratuite" une manifestation s'est tenue, en présence de nombreux élus, le jeudi 22 mai au péage de Dourdan-Saint-Arnoult.

De 7h30 à 19h, une poignée de volontaires s'est relayée à la sortie du péage de Longvilliers sur l'autoroute A10 afin de distribuer des tracts et de sensibiliser les automobilistes à la cause pour laquelle ils se battent depuis maintenant près de douze ans : la gratuité des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11. Pour Jean-Claude Lagron, président de l'association, cette opération n'est que le début d'une campagne qui s'étendra sur plus d'un an et qui vise à dénoncer « la complicité entre l'Etat et les concessionnaires autoroutiers, comme Cofiroute, qui rackettent le contribuable ».

Une cause qui rassemble

Gérard Tessier, président de l'association "Bien vivre à la Ville du Bois" (BVVB) qui participait aussi à l'initiative parle lui « d'amaque, préjudiciable à tous les riverains de la RN20 » estimant que la gratuité de la portion d'autoroute largement utilisée par des Franciliens se rendant au travail, permettrait de désengorger près de 30 % du trafic de la nationale et d'ainsi réduire considérablement les nuisances dues aux passages répétés des poids lourds. En fin d'après-midi les automobilistes ont eu la surprise d'être arrêtés par des élus des Yvelines et d'Essonne, comme les maires de Dourdan et de Limours, trois adjoints de Franck Marlin, député-maire d'Etampes, ou Dominique Jamet représentant Nicolas Dupont-Aignan, certains venus en écharpe afin d'apporter leur soutien aux militants et distribuer des cartes postales à renvoyer au président de la République, attirant l'attention de celui-ci sur le caractère « inique » de ce péage. Les présidents des associations "A10 gratuite" et "BVVB" qui ont décidé de mutualiser leurs actions ont déjà fait part de leur intention de renouveler une tractation du même type, le 17 juin sur la RN20 à hauteur de La Ville-du-Bois.

■ Yohann Bourgii



Les usagers ont pour la grande majorité accueilli favorablement l'initiative.

À votre niveau, vous pouvez contribuer à la réussite de ces actions.

Nous vous invitons à signer la pétition et à la faire connaître autour de vous soit en passant par notre site : <http://www.bvvb.org>, soit directement par <http://a10gratuite.free.fr>. Plus nous serons à signer, plus l'impact sera important auprès du Ministère. Nous comptons sur vous pour faire partager cette pétition.

Egalement, sur le site d'A10 Gratuite, vous pourrez visionner une séquence animée expliquant bien le racket des concessionnaires autoroutiers.

Nous vous confirmons la date du 17 juin 2014 : opération sur RN20 à la Ville du Bois : distribution tract et carte postale pétition (dispense d'affranchissement). Une demi-heure, une heure de disponibilité peut apporter une aide appréciable à cette action sur notre commune.

Nous vous sollicitons pour vous associer à cette opération du 17 juin. Nous comptons sur votre participation. Elle se déroulera sur un temps assez court, de 6h30 à 9h30 maxi. L'objectif est de distribuer 3000 tracts et cartes postales. Faites nous savoir si vous pouvez participer à cette distribution au 06 81 08 23 11 ou sur info@bvvb.org. Si oui, munissez-vous de votre gilet jaune. Nous serons sur place à partir de 6h15. Des personnes d'A10 Gratuite nous aiderons. Nous invitons les élus du secteur à participer à l'opération. Certains ont réservé cette date.



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2014

Le point le plus important de l'ordre du jour de ce Conseil Municipal est l'opération immobilière située Voie des Postes/avenue de la Division Leclerc : convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune et la société Logirep. Dans notre précédente info BVVB, nous vous montrions la première phase de l'opération pour la rue des Cailleboudes. Nous avons aujourd'hui les plans du cadastre et la situation aérienne de la fin de cette opération qui sera faite autour du garage Hebert (DAF) sur la RN 20 :



Parcelles AD n°97-AD n°99-AD n°100-AD n°102-AD n°103-AD n°605-AD n°604-AD n°518-AD n°651
Niveau 60-64 voie des Postes 79-81 av de la div Leclerc. 5898m²



Parcelles AD n°110-AD n°111 niveau 54A voie des postes et 69 av de la div Leclerc 1688m²



Ce programme prévoit 86 logements à caractère social. Bien entendu nous suivrons l'évolution de ce dossier.

L'AUTOROUTE FERROVIAIRE EN ESSONNE

Le point le Un article paru dans le Parisien du 27 mai nous apprenait qu'à partir de 2016 des trains géants de près d'un kilomètre de long emprunteraient les voies du RER C. Cette autoroute ferroviaire reliera Lille à Bayonne. Chaque rame transportera 60 semi-remorques, de nuit, à raison de deux trains dans chaque sens.

Ceci devrait éviter le transit des camions espagnols, portugais qui assurent la liaison Europe du sud- Europe du nord. Egalement, certains camions d'Europe du nord allant vers le sud l'utiliseront.

Nous voyons pour notre secteur d'un bon œil ce projet, bien que quelques nuisances sonores risquent de le rendre impopulaire.



TRAM-TRAIN MASSY-EVRY ET LES NAVETTES GRATUITES

Cet axe transversal tant attendu devrait être mis en service en 2019.

Il n'empêche que notre secteur reste en manque, puisque notre fameux TCSP reliant Arpajon à Massy reste toujours dans les cartons, de même que la requalification de notre RN 20. Et pourtant, il serait un atout supplémentaire pour diminuer la circulation des automobiles par l'utilisation de ces moyens de communication durable. Egalement, Europ'Essonne annonce l'extension des navettes gratuites au 14 communes de son périmètre. Rappelons que les navettes gratuites sont prévues pour désenclaver les quartiers du territoire d'Europ'Essonne mal desservis. Mais pour nous, l'objectif de ces navettes est de rabattre les populations vers les moyens efficaces de transports en commun, ce que nous n'avons pas enco-

L'AVENIR D'EUROP'ESSONNE

Notre communauté d'agglomération regroupe 130000 habitants. L'Etat impose pour le 1er janvier 2016 que les communautés d'agglomérations soient composées d'au moins 200000 habitants. Le Président de la CAEE, Monsieur Vincent DELAHAYE propose de s'allier avec la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) en prenant appui sur l'OIN (Opération d'intérêt National) de Paris Saclay. Il souhaite également s'allier avec la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc. Cet ensemble regrouperait 500 000 habitants.

Perte de proximité avec les habitants, perte de la gestion des PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) les maires de tous bords politiques ont émis leurs réserves. Un vote a eu lieu. La motion de Monsieur Vincent DELAHAYE a été votée à 43 votes pour, 11 contre et 4 abstentions.

Cette nouvelle organisation va dans le sens du Préfet de l'Essonne. Nous aurons un premier élément de réponse le 1er septembre avec le schéma régional.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Nous avons été convoqué au Tribunal Administratif de Versailles le 2 juin à 10h00 dans le litige qui nous oppose à la Municipalité pour les méthodes de calcul ambiguës écrites dans le PLU.

Nous avons pu exprimer devant le tribunal nos remarques. Le délibéré est annoncé pour le 30 juin 2014.

FETE DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, nous serons présents à cette manifestation. La date est fixée au dimanche 7 septembre. Réservez d'ores et déjà cette date sur votre calendrier.

FAITES NOUS CONNAITRE

Depuis plusieurs bulletins, nous vous faisons suivre notre bulletin d'adhésion. Si un de vos amis, une de vos connaissances souhaite nous rejoindre, remettez-lui le bulletin ci-dessous. Merci de votre participation.

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion